



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pôle des Formations et des Certifications

BP. 67 - 98 713 Papeete TAHITI

Tél : 40.43.86.46 ou 40.43.86.48

secretariat.formation@jeunesse.gov.pf

**BREVET PROFESSIONNEL POLYNÉSIE
DE GUIDE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES
DE PLEIN NATURE (B.P.P.G.A.P.P.N)
MENTION PLONGÉE SUBAQUATIQUE
EXAMEN DU 3 AU 14 JUIN 2019**

FICHE D'INSCRIPTION


Inscriptions : du 4 février au 3 avril 2019

Lieu d'examen : TAHITI

Tout dossier INCOMPLET, NON CONFORME ou TRANSMIS HORS DELAI ne sera pas recevable.

Condition d'inscription : être âgé(e) de 18 ans au moins à la date de l'examen

Je soussigné(e) Monsieur Madame

Nom de famille :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Né(e) le :	à :	Nationalité :	
Adresse courrier :		Adresse géographique :	
E-mail :		 :	

demande mon inscription à la session d'examen du B.P.P.G.A.P.P.N, mention plongée subaquatique.

PIECES A FOURNIR avec cette fiche d'inscription :

<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité récente, à coller sur cette page
<input type="checkbox"/> 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, libellées à votre adresse
<input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité avec photographie, en cours de validité : passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire
<input type="checkbox"/> Pour les moins de 25 ans : photocopie du certificat de participation à la JDC « journée défense et citoyenneté » ou certificat individuel d'exemption
<input type="checkbox"/> Certificat médical datant de moins d'un an à la date d'ouverture de l'examen (03/06/19), de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée subaquatique
<input type="checkbox"/> Diplômes et attestations permettant de justifier des PRE-REQUIS prévus par l'arrêté de la mention « plongée subaquatique » du B.P.P.G.A.P.P.N, <u>mentionnés au verso de cette fiche d'inscription</u>
<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau1 » (P.S.E.1) ou équivalent ou supérieur, assorti de l'attestation de formation continue annuelle, le cas échéant
<input type="checkbox"/> DOSSIER RELATIF A L'ÉPREUVE 2 de l'examen, en <u>2 exemplaires</u> , <u>détaillé au verso de cette fiche d'inscription</u>
<input type="checkbox"/> Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin du sport sur l'aptitude du candidat à participer aux épreuves de l'examen, aménagés ou non, ainsi qu'à encadrer un public en toute sécurité
<input type="checkbox"/> Pour obtenir des unités de compétences (U.C) PAR ÉQUIVALENCE : joindre les diplômes et attestations <u>mentionnés au verso de cette fiche d'inscription</u>

Photo d'identité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à _____ le _____

(Signature du candidat)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier par la D.J.S. :

Pièces vérifiées et dossier certifié conforme,
Pour la Direction de la Jeunesse et des Sports,

DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT DE JUSTIFIER DES PRE-REQUIS POUR ACCEDER A L'EXAMEN :

<input type="checkbox"/> Qualification en secourisme subaquatique obtenue depuis moins de deux ans, ou à jour de sa formation continue, ou une attestation de recyclage délivrée par un moniteur de plongée
<input type="checkbox"/> Qualification de moniteur CMAS 1 étoile ou moniteur ISO 24802-1 ou équivalent ou supérieur
<input type="checkbox"/> Copie du carnet de plongée ou attestation délivrée par un moniteur de plongée justifiant de 50 plongées d'encadrement
<input type="checkbox"/> Photocopie du permis mer côtier ou de tout titre équivalent ou supérieur
<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat restreint de radiotéléphoniste (C.R.R.)

DOSSIER A FOURNIR POUR L'EPREUVE 2 DE L'EXAMEN (évaluation des UC 2 et 3) :

<input type="checkbox"/> Un DOSSIER de 12 A 15 pages , hors page de garde, annexes et sommaire, relatif à une excursion que le candidat a réalisée, comprenant notamment une présentation de la structure organisatrice de l'excursion. Dossier réalisé en version informatique, dactylographié en police « Times new roman » de taille 12, et paginé. Le dossier doit être rendu en version imprimée, en 2 exemplaires. Toutefois, un candidat ne disposant pas d'un outil informatique peut remettre une version papier en veillant à une écriture soignée. Plusieurs parties apparaissent et sont titrées ; la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière est portée sur la syntaxe et l'orthographe.

DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT L'OBTENTION D'UNITES DE COMPETENCES (U.C) PAR EQUIVALENCE :

Pour les UC 1 et 2 :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du tourisme , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail
Pour les UC 2 et 3 :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du sport , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail
Pour les UC 1, 2 et 3 :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un diplôme de brevet professionnel polynésien de guide des activités physiques de pleine nature dans une autre mention
Pour obtenir les UC 1, 2, 3, 5 et 6 :
<input type="checkbox"/> Photocopie d'un des diplômes suivants : <ul style="list-style-type: none">- brevet fédéral de moniteur de plongée 1^{er} ou 2^o degré de la FFESSM ou de la FSGT- brevet d'instructeur norme ISO 24802-2

Textes de référence :

Arrêté n°1709/CM du 28 septembre 2017 modifié portant création et organisation du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature ;

Arrêté n°1778/CM du 06 octobre 2017 modifié portant création et organisation de la mention « **plongée subaquatique** » du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature.